

EXPRESSION LIBRE

En application de l'article L.2121-27-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, cette page est destinée à la libre expression politique des élus municipaux. La rédaction décline toute responsabilité sur la teneur des propos tenus.

Groupe "Des engagements et des actes pour Deuil-La Barre"

Réseaux sociaux et dérives : l'importance d'accompagner nos enfants et nos adolescents.

Les réseaux sociaux se sont ancrés dans notre quotidien : adultes, adolescents et parfois même les plus jeunes enfants, naviguent abondamment sur Facebook, Snapchat, Instagram ou encore Twitter pour communiquer entre « amis ». Mais ils ne comprennent pas toujours les rouages qui se cachent derrière ces mastodontes du web ni les risques qui peuvent en découler. En effet, l'impact peut être tel que leur quotidien peut véritablement basculer : cyber harcèlement, usurpation d'identité, cyberflashing, attroupelements, bandes, bagarres ou rixes sont malheureusement devenus aujourd'hui monnaie courante. Face à cette réalité, l'équipe municipale a réuni vendredi 19 octobre 2018, veille des vacances scolaires, les associations de parents d'élèves, les chefs d'établissements de nos deux collèges, les Police Nationale et Municipale et les services municipaux en charge de ces questions afin de trouver ensemble les réponses les mieux adaptées à ces dérives. Nous sommes tiraillés entre deux approches : la première consiste à interdire l'utilisation de ces réseaux, mais il est illusoire et contreproductif de vouloir empêcher les jeunes adolescents de vivre avec leur temps ; la deuxième approche tient plus de la résilience, l'adulte considérant qu'il ne connaît pas grand-chose aux réseaux sociaux laisse donc le jeune utilisateur en totale autonomie. Toutefois, un juste milieu existe. Quand les réseaux sociaux sont néfastes, il est surtout question du comportement - parfois déviant - des individus face à ces outils. Pour éviter les dérives, il faut accompagner l'adolescent dans son apprentissage de l'utilisation du numérique, lui en montrer les usages adéquats, mais aussi leurs risques, comme celui de colporter des rumeurs entre jeunes d'un même établissement scolaire ou de quartiers différents ou même d'une autre ville. À qui sert la rumeur via les réseaux ? Notre vigilance ne manquera pas face à ces violences inacceptables ! L'usage du numérique détourné de sa première fonction, celle de créer du lien social, désorganise notre société et l'impact de cette violence sur notre jeunesse au niveau national nous oblige à réagir dans l'immédiateté au niveau local. Cette réunion du vendredi 19 octobre 2018 a permis d'établir un protocole a été établi dans l'objectif de réagir au plus tôt lorsqu'un réseau social est utilisé pour créer le moindre trouble ou inciter à la violence. Grâce à une communication transparente et transversale entre les associations de parents d'élèves, l'éducation nationale et la Police, nous rechercherons ensemble la solution la plus adaptée à la situation. Face à l'ampleur de ce phénomène, nous devons agir de concert pour préserver le bien-être de nos jeunes.

Slimann Tir, Bertrand Dufoyer et Dominique Petitpas
Groupe Des Engagements et Des Actes (DEDA)
www.murielscolan.com
www.facebook.com/muriel.scolan

Groupe d'opposition "Changez Deuil" Élus minoritaires, élus à part entière !

Logement : la majorité perd la main... ... et se lance dans la sculpture

Droit de préemption : notre ville n'est plus maître de son destin !

Alors qu'à deux reprises, le préfet a saisi la chambre régionale des comptes pour budget non équilibré (cf. notre tribune sept. 2018), il nous a aussi retiré notre droit de préemption au profit de l'EPFIF (Établissement Public Foncier d'Île de France) !

Le préfet dispose à sa guise des logements en vente pour mener des opérations immobilières de transformation/construction de logement social. **La municipalité ne dispose même plus des droits de réservation des logements sociaux pour loger ses administrés !**

Pourquoi ? Notre majorité n'a pas respecté l'objectif de conventionnement de logements sociaux de type PLAI (Prêt Locatif Aidé d'Intégration) qui lui était assigné pour la période 2014-2016.

Pour rappel, les logements PLAI ont des loyers très modérés pour permettre aux foyers les plus précaires de se loger, par exemple, **des parents isolés**. Ces derniers travaillent à temps partiel (« le travail en miette ») et **nettoient les bureaux et sanitaires des entreprises dans lesquels les Deuillois se rendent chaque jour**, parfois des grands groupes du CAC 40.

Statue de la Galathée : des questions, des doutes, encore des dettes ?

Le dernier café citoyen n'a pas dissipé les nombreuses interrogations autour de ce projet sur le Parking de la Nation. **Nous condamnons, encore et encore, l'absence de concertation préalable auprès des habitants** du territoire sur lequel s'érige cette statue.

Pour un projet aussi symbolique, un simple comité de quartier ne suffit pas ! Malgré son enveloppement communale et son budget, le Conseil Municipal n'a été consulté que pour son financement et non pas sur le bien-fondé du projet qui, autant dans la forme que dans le fond, aurait mérité un vrai débat.

Enfin, au-delà d'une procédure d'appel d'offre expéditive, le mode de financement du projet par mécénat pose question : pas d'exigence éthique à l'égard des sociétés donatrices. Surtout : **que se passera-t-il si les dons sont insuffisants pour couvrir cette dépense de plus de 200 000 euros ?** Notre commune qui est dans le palmarès des 15 villes de plus de 10 000 habitants dont la taxe d'habitation a le plus augmenté en 2018 ne peut se le permettre.

Fabrice Rizzoli, Alain Parant, Brigitte Goch Bauer,
Vincent Gayraud pour le groupe « ChangeZ Deuil »,
site <http://changerdeuil.fr/>
www.facebook.com/changez.deuil

Groupe "Union Républicaine pour l'Avenir de tous les Deuillois"

Avant tout, nous souhaitons vous expliquer notre absence d'expression libre du mois de septembre. Il nous a été demandé de la rédiger, avec à peine un mois d'intervalle avec celle publiée en juin. Au lieu de vous redire combien nous étions opposés aux augmentations des tarifs de nos services et à certains projets, nous avons préféré nous abstenir.

Comme pendant le dernier Conseil municipal, lors du vote de la décision modificative du budget primitif 2018.

En effet, quelle ne fut pas notre surprise lorsque nous avons découvert que la statue de la Galatée (dont nous ne voyons toujours pas l'utilité) était inscrite au budget pour un montant de 206 400 euros (pour le moment). Quid de la rénovation de nos rues, de nos écoles ?

Alors que la majorité prônait un financement via un mécénat, ce seront donc les Deuillois qui auront à payer en attendant un hypothétique financement externe. Même si certaines entreprises « auraient » fait des promesses de dons actuellement à hauteur de 10 %, on se souvient que les promesses ne sont pas toujours tenues.

Mais ce n'est pas le seul projet « pharaonique » qui coûte à chaque contribuable : le pôle santé/pôle police qui aura mis des mois à voir le jour et dont les budgets travaux qui nous étaient annoncés en 2014 ont plus qu'explosé.

D'autre part, un nouveau programme de construction a été officialisé : un îlot à la poste. Il y a quatre ans, alors que le projet avait été entériné par votre ancien maire, la nouvelle majorité s'était récréée et avait annoncé « une pause immobilière ». Lors du dernier conseil municipal, il nous a été annoncé que ce projet allait voir le jour très rapidement...

Enfin, en conclusion du dernier Conseil municipal, il nous a été demandé de voter, nous citerons : « *afin de conventionner des logements communaux en logements à loyers très sociaux* ». L'élue en charge de la question nous a indiqué que certains logements étaient d'ores et déjà conventionnés. Nous éprouvons de grandes difficultés à comprendre notre rôle au sein du Conseil municipal si les actes sont réalisés avant nos votes. S'agit-il là de démocratie ? Nous en doutons de plus en plus. Nous passons des heures en commission et soulevons de points que la majorité approuve. Pourtant, lorsque nous arrivons en Conseil municipal, ils n'ont pas été modifiés. Élu de l'opposition certes, mais élu, nous espérons que notre voix soit enfin entendue !

Anne-Gaëlle Maerten et Audrey Guilbaud
deuiluneautrevoie@gmail.com